

Étang-sur-Arroux

Une nouvelle école, le cours Vauban, devrait ouvrir en septembre

L'association Excellence Ruralités a choisi Étang-sur-Arroux pour l'ouverture de sa 3^e école, baptisée cours Vauban. Deux classes pourraient ouvrir à la rentrée dans les locaux de l'ancienne gendarmerie. Une proposition d'achat au propriétaire des lieux, le Département, a été faite.

En préambule de la séance de conseil municipal du mercredi 11 décembre, quatre personnes de l'association Excellence Ruralités (ER), dont le cofondateur et directeur général Jean-Baptiste Nouaillac, ont exposé la teneur du dossier afin d'éclairer l'ensemble des élus sur ce projet d'enseignement.

Offrir une opportunité aux décrocheurs scolaires

Excellence Ruralités développe un réseau d'établissements associatifs privés dans les territoires ruraux défavorisés. Son ambition est de lutter contre le décrochage scolaire des jeunes ruraux, en proposant une voie d'éducation supplémentaire à l'existant et en proximité. Ce sont des établissements laïcs ouverts à tous qui accueillent tous les enfants du territoire,



Le projet d'école de l'association Excellence Ruralités, baptisée cours Vauban pourrait s'implanter dans l'ancienne gendarmerie, rue de Toulon, sous réserve de la vente du bâtiment par le Département. Photo Guy Lhenry

sans aucune sélection.

Les classes, à petit effectif, s'inscrivent dans un projet pédagogique adapté, avec un suivi personnalisé. Elles sont animées par des professeurs éducateurs qui collaborent

avec les parents.

L'objectif mis en avant est de permettre à ces jeunes en difficulté, de s'accrocher à l'école afin d'acquérir les savoirs fondamentaux et construire une orientation choisie en sortant

du collège. L'établissement pilote du réseau Excellence Ruralités, l'école Clovis, a ouvert ses portes en 2017 à La Fère (02), la ville la plus défavorisée de l'Aisne, selon ER. Un deuxième collège, le cours

Aliénor d'Aquitaine, a été ouvert en Charentes. Aujourd'hui, 130 élèves sont scolarisés dans ces deux écoles, du CP à la 3^e.

Le cours Vauban qui verrait le jour à Étang-sur-Arroux serait le 3^e établissement avec pour débiter, des classes de 6^e et de 5^e.

Une volonté farouche de s'installer à Étang

Excellence Ruralités avait pris contact avec la commune d'Étang en début d'année, avec la ferme intention de s'installer sur son territoire. Pour les responsables et pour la directrice Marie de Seroux, la commune est en effet idéalement située au cœur d'un territoire facilement accessible, y compris depuis les départements voisins, dans un cadre propice à l'épanouissement.

À tel point que l'association était en recherche active de locaux disponibles avec des vues sur le bâtiment de l'ancienne gendarmerie, propriété du Département, pour laquelle une proposition d'achat a été émise. Elle a aussi déposé un permis de construire pour implanter des locaux.

● **Guy Lhenry (CLP)**

Les élus favorables au projet d'Excellence Ruralités

Les représentants d'Excellence Ruralités (ER) ayant quitté la salle, un large débat s'est établi au sein du conseil municipal. Le maire Dominique Commeau précisait que la décision d'ouverture de cet établissement dépend de la seule volonté d'ER.

Quant à sa présence à Étang en supplément du lycée, de la maison familiale, du collège et des écoles primaires, les avis étaient partagés sur l'impact que cette offre supplémentaire pourrait avoir sur l'existant.

Le conseil municipal a pris position

Certains voyaient dans cette diversification de l'offre éducative, une opportunité, en particulier pour les familles qui sont confrontées à des difficultés de scolarisa-



Les représentants d'Excellence Ruralités venus présenter le projet au conseil municipal. À droite, Jean-Baptiste Nouaillac et Marie de Seroux (en orange), entourés de parents d'élèves. Photo Guy Lhenry

tion de leurs enfants.

Sylvain Patru, adjoint au maire, en forme de synthèse

aux discussions déclarait : « Si ER ne s'installe pas à Étang, ils s'installeront

ailleurs. S'ils prennent le risque de venir ici, c'est qu'un besoin existe. »

Sur ce, il demandait que le conseil municipal prenne position clairement sur ce dossier d'implantation du cours Vauban à Étang.

À main levée, les 17 élus, soit le conseil municipal au complet, ont voté. Neuf étaient favorables, six se sont abstenus et deux étaient défavorables.

Fort de cet avis majoritairement favorable, le maire, Dominique Commeau a informé le président du conseil départemental André Accary, pour que l'assemblée départementale se prononce sur la vente du bâtiment de l'ancienne gendarmerie à l'association. Dans le cas d'une décision favorable, l'ouverture pourrait avoir lieu dès la rentrée de septembre 2025,

● **Guy Lhenry (CLP)**